médiathèque
LALINDE

CHALLENGE PHOTO
IMITEZ UN TABLEAU CÉLEBRE !

REGLEMENT

Petits et grands, vous pouvez participer à ce challenge photo **« Imitez un tableau célèbre »** du lundi 2 au samedi 21 août 2021 en suivant le règlement. Exprimez votre talent, avoir votre œuvre exposée dans la médiathèque et tentez de gagner les prix.

➢ Conditions générales de participation

Ce concours est **ouvert** à tous, individuel et famille amateur, habitant de la commune ou non. La participation est **gratuite**.

La seule condition est de respecter le thème de ce challenge photo **« Imitez un tableau célèbre »**.

➢ Comment participer ?

Les inscriptions sont ouvertes du lundi 2 au samedi 21 août 2021 (à minuit).

Le dépôt des photos-tableaux et des autorisations se font :

- **par e-mail à l'adresse suivante : mediatheque@ville-lalinde.fr**

si vos fichiers sont trop lourds, vous pouvez utiliser le site https://wetransfer.com (gratuit et facile d'utilisation)

- **auprès de la médiathèque aux horaires d'ouverture sur clef USB.**

Lors de l'envoi par mail, le participant doit **renseigner OBLIGATOIREMENT les champs suivants** * :

- **nom et prénom**
- **date de naissance**
- **adresse postale**
- **n° de téléphone**
- **adresse e-mail valide**

*Toutes ces informations sont uniquement utilisées pour contacter le participant. Le service s'engage à ne pas les transmettre à des tiers.

Limité à trois photos-tableaux par personne ET/OU par famille.

Les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en compte.

➢ Critères artistiques

Le choix de la peinture est libre selon les deux critères suivants :

- **portrait individuel**

ET/OU

- **mise en scène en groupe**.

➢ Contraintes techniques

Votre photographie doit être envoyé **OBLIGATOIREMENT avec l'image du tableau d'origine.**

Les images doivent être envoyées en format JPEG avec un minimum de qualité (pixels).

Les réglages (exposition, contraste, ton, netteté, etc.) sont autorisés. Ne sont pas acceptés les montages numériques (ajout d'éléments) ni les signatures.

➢ Exposition et sélection des gagnants

Les photos-tableaux seront tous exposés à la médiathèque de Lalinde durant le mois de septembre. Lors de cette exposition, le vote du public permettra de désigner les trois gagnants de ce challenge photo.

Les participants dont les photographies auront été sélectionnées par le vote du public en seront informés par mail ou par téléphone.

Les photographes des trois premiers clichés sélectionnés se verront attribuer un cadeau.

➢ Droits et utilisation des œuvres

Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs des photographies envoyées et que celles-ci respectent le droit à l'image par accord des personnes reconnaissables sur la photographie, majeures et mineures (document joint en Pdf).

Pour toute participation de mineur, une autorisation parentale sera nécessaire pour valider l'inscription (document joint en Pdf).

Par sa participation, le photographe autorise l'utilisation de ses œuvres dans le cadre de la promotion du concours photo et de la commune de Lalinde.

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement ainsi que le respect de la décision du jury.